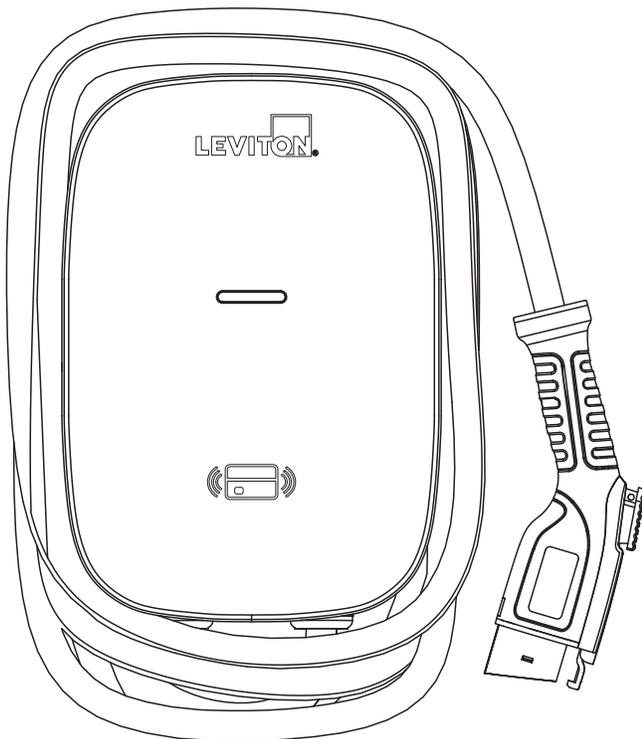


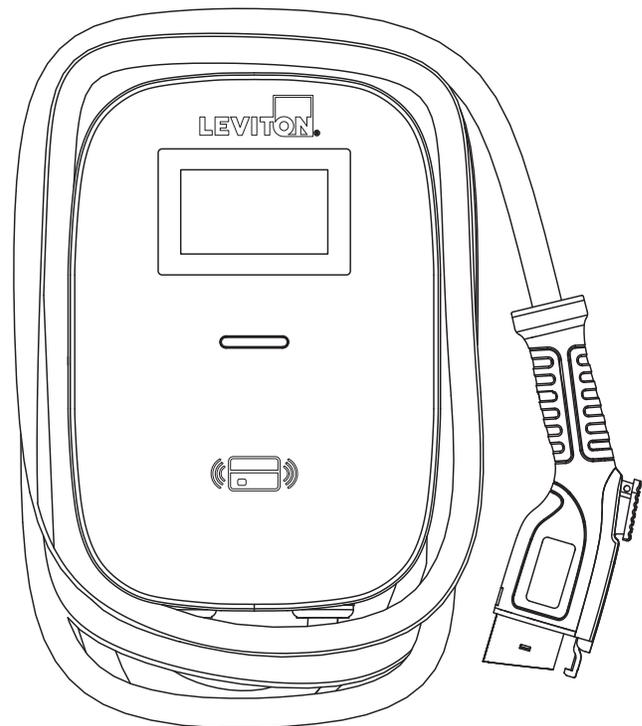
Bornes de recharge pour véhicules électriques

Manuel d'installation

N^{os} de cat. EV48G, EV48S, EV80G, et EV80S



**48 A/80 A ÉRVÉ sans écran ACL
(EV48G et EV80G)**



**48 A/80 A ÉRVÉ avec écran ACL
(EV48S et EV80S)**

TABLE DES MATIÈRES

1	Avertissements et mises en garde	4
2	Normes de sécurité et fiche technique	5
3	Matériel requis	6
4	Éléments de base	7
5	Dimensions	8
6	Signification des témoins d'état	9
7	Installation	10
	7.1 Câblage.....	10
	7.2 Installation sur support mural	11
8	Procédure à suivre	12
9	Messages d'erreur et d'avertissement	13
10	Entretien quotidien	14
11	Déclarations, avis et garantie	15

1 AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION, À L'ENTRETIEN OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT!**
- **RISQUE D'ÉLECTROCUTION, DE CHOC ÉLECTRIQUE, D'EXPLOSION OU D'ARC ÉLECTRIQUE.** Les produits décrits aux présentes ont des composants susceptibles de produire des étincelles ou des arcs électriques qui ne devraient pas être exposés à des vapeurs inflammables.
- **POUR ÉVITER LES RISQUES DE DOMMAGE AUX BORNES, D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE, OU DE DÉCÈS,** il faut lire soigneusement les directives de recharge contenues dans le manuel du véhicule visé avant d'utiliser la borne de recharge.
- **RISQUES DE CHOC ÉLECTRIQUE.** Ne pas retirer le couvercle ou tenter d'ouvrir le logement des produits décrits aux présentes.
- Les produits décrits aux présentes devraient être installés, réglés et entretenus par des techniciens qualifiés en électricité qui en connaissent la construction et le fonctionnement et qui sont conscients des dangers qu'ils peuvent présenter.
- Il ne faut pas tirer trop fort sur les câbles ou les endommager avec des objets coupants; il ne faut pas non plus insérer les doigts ou des corps étrangers dans le connecteur de recharge.
- Ne pas utiliser les produits décrits aux présentes quand des personnes sont à l'intérieur du véhicule, ou encore s'ils sont exposés à des intempéries, comme de la pluie ou de la neige abondante.
- Les produits décrits aux présentes doivent être connectés à des dérivations protégées contre les surintensités conformément au National Electrical Code (ANSI/NFPA 70) américain, au Code canadien de l'électricité (C22.1, partie I) ou à la norme NOM-001-SEDE du Mexique.

Modèle	Intensité des fusibles/disjoncteurs
EV48G et EV48S	60 A
EV80G et EV80S	100 A

MISES EN GARDE

- Les produits décrits aux présentes ne contiennent aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs.
- Les produits décrits aux présentes sont conçus pour des véhicules conformes à la norme de recharge SAE J1772 de niveau 2.
- Ne pas utiliser les produits décrits aux présentes s'ils sont défectueux, ou si certains de leurs composants semblent fissurés, éraillés, brisés ou autrement endommagés.
- Lorsqu'on déplace les produits décrits aux présentes, il faut les manipuler avec soin, ne pas les traîner sur le sol et ne pas marcher sur les câbles et cordons.
- Pour éviter les dommages, il ne faut pas toucher les broches des connecteurs de recharge avec des objets métalliques pointus.
- S'ils sont mal installés et vérifiés, les produits décrits aux présentes peuvent endommager la batterie des véhicules qu'ils rechargent ou leurs composants. Ce type de dommage n'est pas couvert par leur garantie.
- Lors des séances de recharge, il faut s'assurer que le câble est placé adéquatement pour ne pas être écrasé sous les pieds, ne pas faire trébucher les gens et ne pas être soumis à des dommages ou des contraintes.
- Il faut recourir aux moyens de protection appropriés quand on se connecte au câble d'alimentation principal.
- Le panneau de branchement doit être doté de disjoncteurs de type B, C ou D à l'intensité nominale requise.
- Conformément aux exigences de la norme ANSI/NFPA 70 du National Electrical Code, un sectionneur (non compris) doit être associé à chaque conducteur d'entrée c.a. qui n'a pas été mis à la terre.

2 NORMES DE SÉCURITÉ ET FICHE TECHNIQUE

Norme de sécurité de conception

UL 2594 : équipement de recharge de véhicules électriques
UL 2231-1 : systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences générales)
UL 2231-2 : systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences particulières sur les dispositifs de protection de systèmes de recharge)
UL 2251 : fiches, prises et connecteurs pour véhicules électriques
UL 62 : câbles et cordons souples
UL 991 : tests de commandes liées à la sécurité employant des dispositifs à semiconducteurs
UL 1998 : logiciels de composants programmables
Article 625 de la norme NFPA 70 : systèmes de recharge de véhicules électriques
UL 840 : espacement et lignes de fuite

Fiche technique

Modèles	EV48G, EV48S, EV80G, EV80S
Tension nominale d'entrée	200-240 V c.a. (monophasée)
Intensité nominale de sortie	32/48/80 A
Fréquence d'alimentation c.a.	50/60 Hz
Protection d'entrée	Subtensions, surtensions et fuites à la terre
Protection de sortie	Surintensités, surchauffes et défaillances de la ligne de communication entre la borne et le véhicule
Interface de sortie	Connecteur de recharge en courant alternatif (SAE J1772)
Température de rangement	-40 à 70 °C (-40 à 158 °F)
Température de fonctionnement	-30 à 50 °C (-22 à 122 °F)
Humidité relative de fonctionnement	95 % max.
Humidité relative de rangement	95 % max.
Module	Cellulaire 4G
Longueur du câble	5,5 m (18 pi)
Cotes d'étanchéité	IK08 et IP54
Type d'installation	Murale ou sur piédestal
Altitude	< 2000 m
Poids	EV48G et EV48S : 6,5 ± 0,5 kg EV80G et EV80S : 7,5 ± 0,5 kg
Dimensions	EV48G and EV80G : 360,50 mm x 249,94 mm x 86,94 mm EV48S and EV80S : 360,50 mm x 249,94 mm x 100 mm
Indication de l'état	Témoins (rouge, vert et bleu)

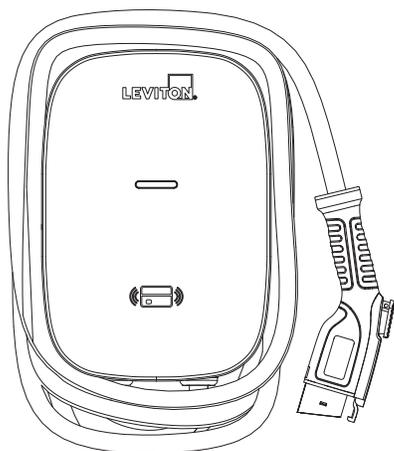
3 MATÉRIEL REQUIS

No	Type de produits	Quantité
1	Borne c.a. (avec câble)	1
2	Manuel d'installation	1
3	Support mural	1
4	Vis M5	2
5	Écrous d'expansion hexagonaux (M6)	4

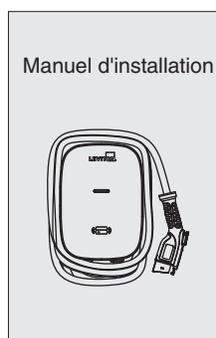
Matériel requis pour l'installation d'une borne

- Dénudeur
- Tournevis Phillips pour les vis M5
- Clé à molette pour les écrous M6
- Voltmètre ou multimètre numérique (pour mesurer le courant alternatif au lieu d'installation)
- Niveau
- Crayon ou marqueur
- Perceuse

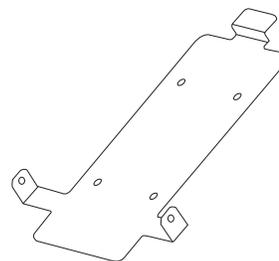
1



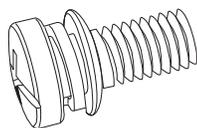
2



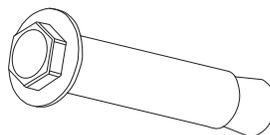
3



4

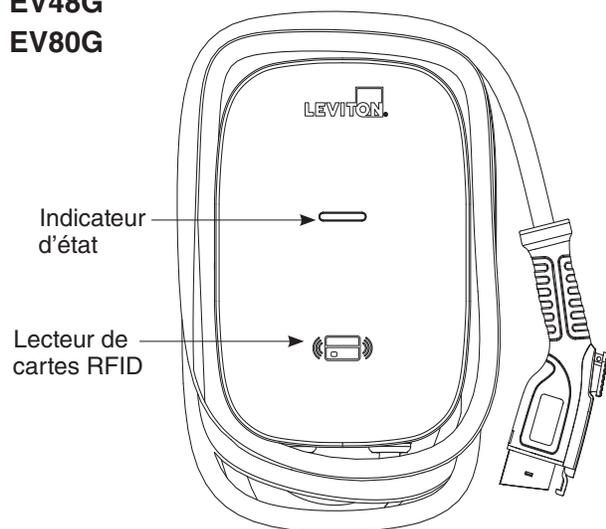


5

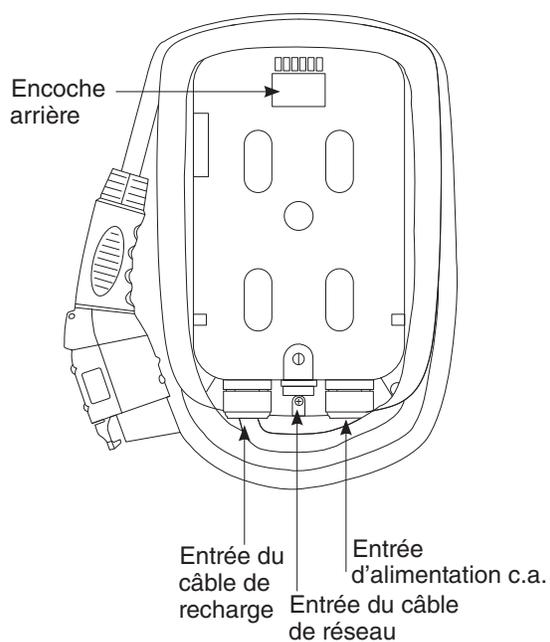
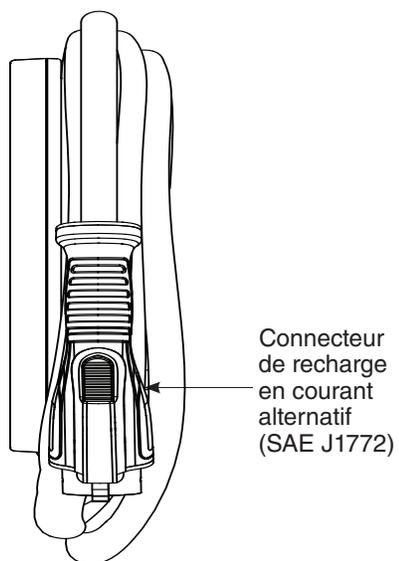
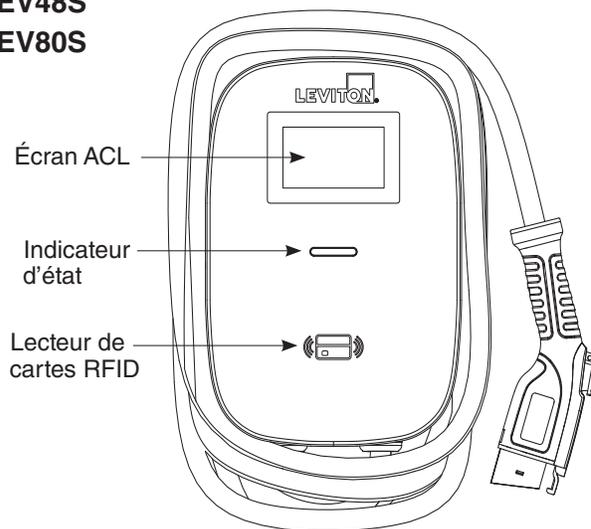


4 ÉLÉMENTS DE BASE

EV48G
EV80G

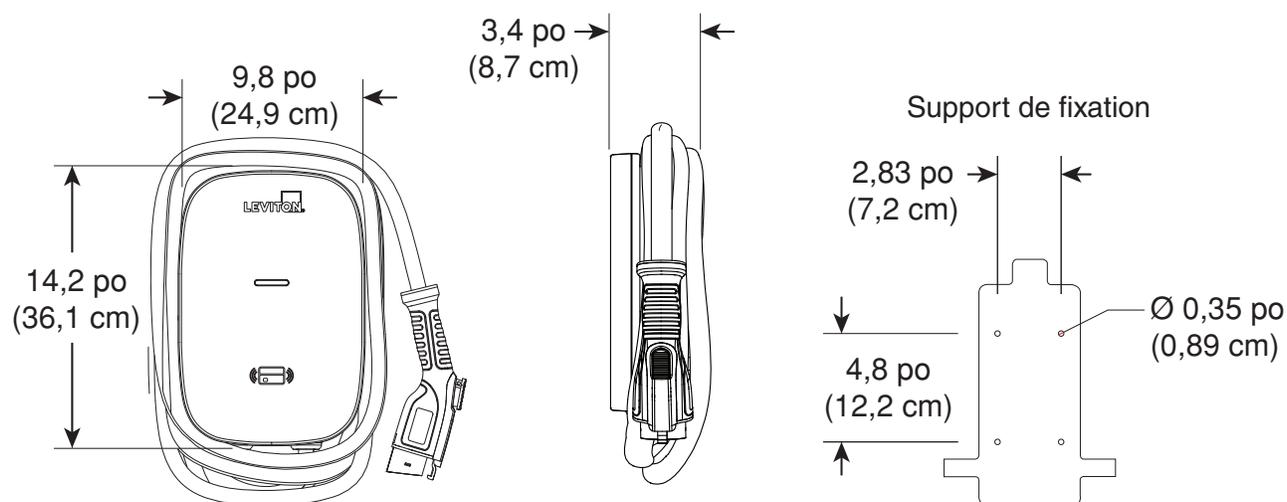


EV48S
EV80S

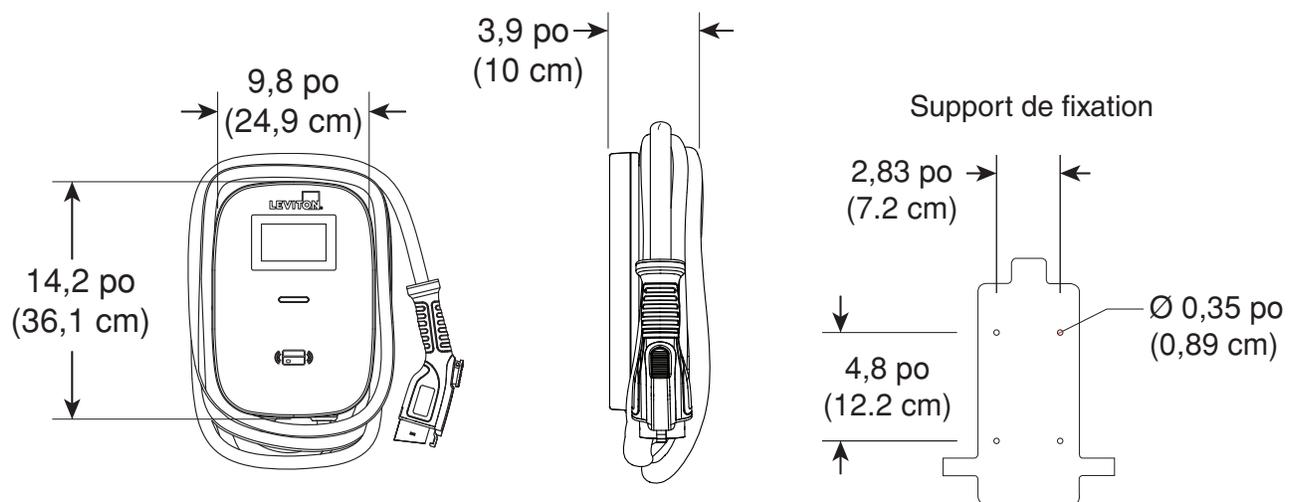


5 DIMENSIONS

Dimensions des bornes de recharge EV48G et EV80G



Dimensions des bornes de recharge EV48S et EV80S



6 SIGNIFICATION DES TÉMOINS D'ÉTAT

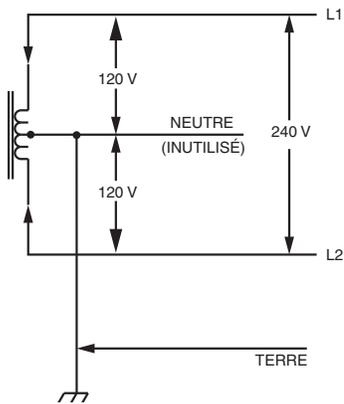
Signification des témoins d'état	
 Lumière bleue	Mode de veille Le témoin reste allumé en mode de veille.
 Lumière verte	Borne prête pour la recharge Une fois le connecteur inséré dans le véhicule, le témoin reste allumé.
 Lumière verte clignotante	Recharge en cours Le témoin se met à clignoter en VERT.
 Lumière rouge	Défaillance Si le témoin ROUGE est ALLUMÉ, une erreur est survenue. Voir la section 9 sur les messages d'erreur et d'avertissement.

7 INSTALLATION

7.1 Câblage

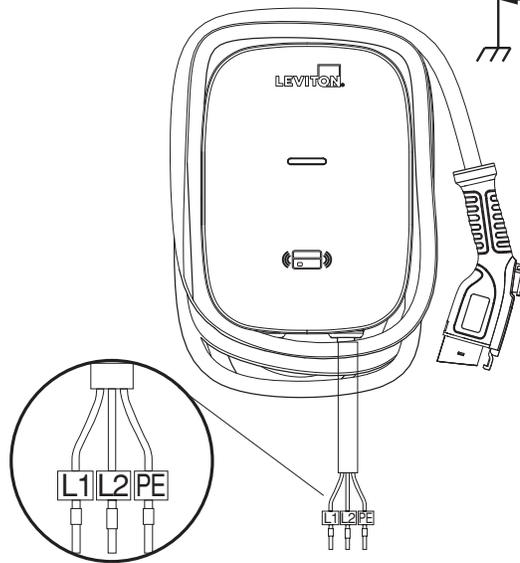
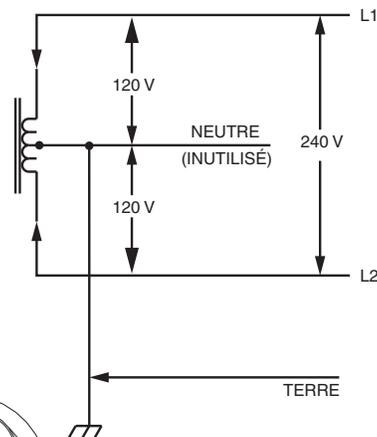
Systèmes monophasés de 240 V -

MISE EN GARDE : les deux phases utilisées doivent mesurer 120 V à la terre chacune. La masse doit être reliée au fil de NEUTRE à un endroit, habituellement au panneau de disjoncteurs.



Systèmes triphasés en étoile de 208 V -

MISE EN GARDE : l'alimentation de 208 V provenant d'un réseau en étoile, la borne peut être raccordée à L1-L2, à L2-L3 ou à L1-L3. La masse doit être reliée au neutre à un endroit seulement, habituellement au panneau de disjoncteurs. La dérivation inutilisée doit rester ouverte. Il ne faut pas la connecter à la terre ou à une barre de neutre. On doit également s'assurer que la mise à la masse, où qu'elle soit, constitue le point central du système.



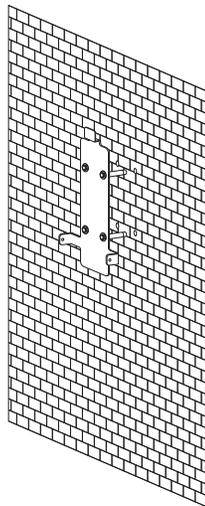
Choix de disjoncteurs

Choix de disjoncteurs		
Intensité de sortie	48 A	80 A
Intensité des disjoncteurs	60 A	100 A

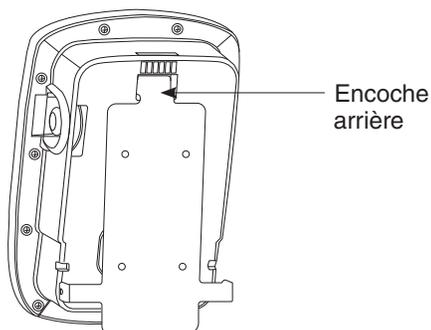
7 INSTALLATION

7.2 Installation sur support mural

1. Marquer les quatre emplacements sur le mur destinés aux quatre trous de vis pour le support.
Percer les trous de vis en respectant les dimensions suivantes : diamètre de 0,33 po (8,5 mm) et profondeur de 2,05 po (52 mm).
2. Insérer les ancrages muraux convenant au matériau mural auquel le dispositif sera fixé.
3. Aligner les trous de vis du support sur les trous de vis au mur. Insérer les quatre vis d'expansion et l'écrou M6 et les serrer pour fixer le support mural au mur.



4. Aligner l'encoche arrière de la borne de recharge sur le support mural.



5. Fixer le dispositif au support mural au moyen de deux vis M5.



8 Procédure à suivre

Survol

- Autorisation de l'utilisateur, au besoin.
- Branchement du connecteur au port du véhicule.
- Messages de recharge en cours.
- Recharge effectuée

Étapes détaillées	
	<p>1. Si les modèles EV48S ou EV80S sont utilisés, il pourrait être nécessaire d'entrer des identifiants d'utilisateur.</p>
	<p>2. Brancher le connecteur de recharge dans le port de recharge du véhicule.</p> <p>REMARQUE : Si les fonctions RFID de la borne de recharge ont été activées, il faut passer une carte RFID à l'endroit indiqué et brancher le dispositif dans un délai de deux minutes.</p>
	<p>3. Effectuer la recharge.</p> <p>REMARQUES:</p> <ul style="list-style-type: none">• Si le témoin s'allume en ROUGE (une erreur est survenue), il faut rebrancher le connecteur dans le port du véhicule.• Si le témoin reste toujours allumé en ROUGE, se reporter à la section sur les messages d'erreur et d'avertissement.
	<p>4. Recharge effectuée. Débrancher le connecteur.</p> <p>REMARQUE : Le témoin cesse de clignoter en VERT.</p>

Configuration du logiciel

Pour obtenir des instructions sur l'enregistrement et la vérification de la borne de recharge, se reporter au guide de démarrage rapide de l'installateur du programme « Intense! ».

9 MESSAGES D'ERREUR ET D'AVERTISSEMENT

Défaillance d'urgence	Allumé	Mise sous tension
Surtension d'entrée	1 clignotement suivi d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Subtension d'entrée	2 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Surintensité de sortie	3 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique (débrancher le connecteur de recharge)
Surchauffe	4 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Fonctionnement anormal du disjoncteur différentiel	5 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique (débrancher le connecteur de recharge)
Fuite à la terre	6 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique
Défaillance de la ligne de communication	7 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Rétablissement automatique (débrancher le connecteur de recharge)
Défaillance de relais	8 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Communiquer avec le service à la clientèle
Échec de l'autovérification du disjoncteur différentiel	9 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Communiquer avec le service à la clientèle
Échec de l'autovérification du relais	10 clignotements suivis d'une pause de 3 s	Communiquer avec le service à la clientèle
Défaillance de compteur	Clignotement continu	Communiquer avec le service à la clientèle

10 ENTRETIEN QUOTIDIEN

AVERTISSEMENT

Il ne faut pas que de l'eau ou de l'humidité pénètre dans la borne de recharge. Le cas échéant, il faut immédiatement mettre cette dernière HORS TENSION et demander à des professionnels d'en effectuer l'entretien avant le prochain usage.

MISES EN GARDE

- La borne doit se trouver à un endroit propre et peu humide. On ne doit pas l'installer près de la mer ou à des endroits où il y a beaucoup d'huile, d'humidité ou de poussière.
- Il faut communiquer immédiatement avec le personnel d'entretien si on décèle des dommages ou de la saleté sur le connecteur ou le câble de la borne, ou encore sur le port de recharge d'un véhicule.
- La borne doit être utilisée convenablement. On ne doit pas la frapper ou appuyer fortement sur son boîtier, ni placer d'objets lourds sur la borne. Si le boîtier est endommagé, il faut communiquer avec un technicien professionnel.
- Il ne faut pas placer la borne près d'objets chauds, de sources de chaleur ou de substances dangereuses, comme des gaz inflammables et des matières corrosives.

11 DÉCLARATIONS, AVIS ET GARANTIE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler leurs droits d'utilisation.

Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ces produits sont une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits dans des prises sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3(A)/NMB-3(A).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

AVIS RELATIF AUX MARQUES

Leviton et son logo sont des marques de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Leviton Manufacturing Co., Inc.
201 North Service Road, Melville, NY 11747

Rendez-vous au site Web de Leviton www.leviton.com

© 2024 Leviton Manufacturing Co., Inc. Tous droits réservés.

Caractéristiques et prix sous réserve de modifications sans préavis.

GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS ET EXCLUSIONS POUR LES MODÈLES 48G ET 80G

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS ET EXCLUSIONS POUR LES MODÈLES 48S ET 80S

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 3 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 3 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 3 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'assistance technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com

Pour obtenir du soutien technique relatif aux logiciels et à la configuration, composer le 1-833-692-6787.

